



Bulletin communal

Numéro 65

décembre 2011

Commune de Châtonnaye

Dans ce numéro :

Nouveau bâtiment scolaire	2
Sapins de Noël Déchets naturels	3
Déclarations d'impôts	4
Société de tir	5
Céciliennes 2012 Société de gym	6
Assistantes parentales	7
Société de fromagerie Vœux	8

Déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, les horaires d'ouverture de la déchetterie restent inchangés



Bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau sera fermé

**le 26 décembre 2011
et le 2 janvier 2012**

A.V.S.

En 2012, les femmes nées en 1948 et les hommes nés en 1947 devront déposer leur demande de rente AVS minimum trois mois avant la date de leur anniversaire. Des formulaires de demande sont disponibles au bureau communal ou sur le site de la caisse de compensation du canton de Fribourg

Le prochain bulletin communal paraîtra au mois de janvier 2012.

Les Sociétés locales qui souhaitent y insérer une annonce devront remettre leur texte à l'administration communale jusqu'au **31 décembre prochain.**

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

Nouveau bâtiment scolaire

Une séance publique d'information et de présentation du futur bâtiment scolaire aura lieu

**le 15 décembre 2011 à 20h00
à la salle de répétition (salle de gym)**

Cette présentation a pour but d'exposer le projet plus en détail et de répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Le crédit de construction sera voté lors de l'Assemblée communale des budgets qui aura lieu en janvier, et , non pas durant cette séance d'information.

Le Conseil communal vous attend nombreux et vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous porterez à ce projet.



SAPINS DE NOEL

La distribution des sapins de Noël aura lieu

les samedis 10 et 17 décembre 2011 de 09h00 à 11h30



Ces distributions se feront au centre forestier de Combloney, à la Montagne de Lussy.

Le plan, les feuilles de commande pour le bois de feu ainsi que diverses informations sont disponibles sur le site internet : www.farzin-glane.ch.

ELIMINATION DES DECHETS NATURELS

La loi sur la protection de l'environnement interdit d'incinérer les déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins ailleurs que dans une installation prévue à cet effet.

Dans certaines conditions, des exceptions sont possibles pour des déchets naturels parfaitement secs, qui ne produisent que très peu de fumée et pour autant que la fumée ne dérange pas le voisinage.

D'autres dérogations sont possibles pour des rémanents de coupes présentant des menaces diverses. Ces dérogations doivent être demandées à l'Autorité communale.

L'incinération de tous les autres déchets est strictement interdite.

Tous contrevenants à ces dispositions légales seront dénoncés au Tribunal pénal. Renseignements supplémentaires sur le site Internet de l'Etat www.fr.ch.

Service de déclaration d'impôts



Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton
Où ? Visites à domicile ou à l'Hôtel de Ville de Romont
Quand ? Du 30 janvier 2012 au 30 mars 2012
Frais ? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

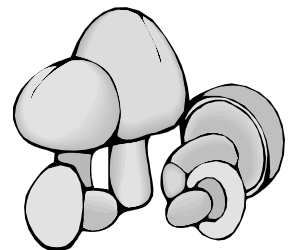
Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30

Contrôle des champignons

Mme Sandra Perrotti a obtenu son diplôme d'experte fédérale en champignons. Elle se tient à disposition des amateurs pour le contrôle de leur cueillette. Vous pouvez la joindre au 079/658.12.45.

Le conseil communal la félicite et la remercie pour sa disponibilité.



Nouvelles entreprises à Châtonnaye

Les Autorités communales souhaitent la bienvenue à deux entreprises qui se sont récemment installées dans notre village.

Il s'agit de :

KOALA.CH : vente de chaussures sur Internet

WOODCARE : protection du bois naturel

Société de tir Châtonnaye

MERCI...

La société de tir et le comité d'organisation du tir en campagne vous remercie très chaleureusement pour votre participation lors du tir en campagne 2011 à Châtonnaye. La fête fut belle et conviviale, les tireurs et les non tireurs ont apprécié l'aspect villageois de ces joutes, sans accident, c'est le principal.

Le tir, tel que nous le pratiquons, comme nous l'aimons, comme nous en faisons notre passion est une chose importante. Ce sport vaut la peine d'être connu, d'avoir sa place dans la société. Et pourtant, cette reconnaissance n'est plus évidente depuis que la bande des « Y à plus ka » s'acharne contre le tir.

Le district de la Glâne mérite qu'on lui décerne une palme car les installations de Châtonnaye ont accueilli 661 tireurs au fusil 300 m et au pistolet, une hausse de 13,38 %, + 78 tireurs » titraient les journaux.

Avec une participation de 97 tireuses et tireurs, nous avons fait « pêter l'audimat ».

Il sied de relever que Valentin Olofsson, un de nos jeunes tireurs aux dents longues, avec 68 points, a terminé premier du canton. Norbert Gillon, avec 66 points, a terminé premier de la Glâne, catégorie séniors-vétérans. Satisfaction aussi pour notre société, qui a enlevé le premier rang du classement cantonal des sociétés, dans la classe de performance 3, en atteignant une moyenne de 65,125 points sur 72.

Relevons, aussi, que 29 dames ont fait le déplacement au stand, dont la maman de notre Parrain, qui avec ses 76 ans a pris plaisir à tirer ces coups, pas toujours en cible, mais... !

Autre anecdote... Un mari a demandé à un de nos moniteurs s'il a corrigé sa femme, non tireuse, parce qu'elle n'a fait que 17 pts. Ah... ! Quand l'envie de gagner nous prend !

Finalement, on sait bien que tout le monde ne peut pas être vainqueur, et, participer est bien plus important que de se classer.

Un **Merci**, particulier, à tous les bénévoles ainsi qu'aux autorités communales ! Sans eux, la fête n'aurait pas été ce qu'elle fut, nous avons apprécié la valeur de leur travail et de leur disponibilité !

Les membres de la société et son comité, vous souhaite un Joyeux Noël et de Bonnes Fêtes de fin d'année.



Association d'accueil familial de jour du district de la Glâne

Av. Gérard-Clerc 6

1680 ROMONT

026 652 52 38

www.accueildejour.ch

glane@accueildejour.ch

Nous manquons d'assistantes parentales !

Vous aimez les enfants et avez un peu de temps à leur consacrer...

...venez rejoindre notre association.

De nombreuses familles font appel à nos services, leurs situations sont fort diverses, il y a certainement un placement qui vous conviendra!

- Bébés
- Petits enfants
- Enfants scolarisés (repas de midi)
- Un ou plusieurs enfants
- Différents horaires (demi-journées, journées, réguliers ou non...)

Merci de vous adresser au

026/652.52.38

le mardi de 14h00 à 16h00

le mercredi de 9h00 à 11h00

le jeudi de 17h00 à 19h00

vous pouvez laisser un message sur notre répondeur ou aller visiter notre site internet www.accueildejour.ch

Sur la base de la nouvelle législation relative à l'accueil extrafamilial, la commune de Châtônay a signé une convention avec l'accueil familial de jour. Un enfant placé chez une assistante parentale de l'association pourra dès lors bénéficier de subventions.

Malheureusement notre commune ne dispose à l'heure actuelle d'aucune assistante parentale ! N'hésitez pas à prendre contact avec l'association en cas d'intérêt.

Félicitations !

La société de fromagerie de Châtonnaye, Sédeilles et Rossens VD tient à féliciter son fromager Monsieur Alexandre Guex, sa famille, ainsi que tout son personnel pour le succès obtenu cette année à Nantwich (GB).

En effet, lors de ce concours de l' « International Cheese Awards 2011 », notre fromager a remporté plusieurs distinctions :

Classement du concours

Médaille d'OR pour « Le Gruyère premier cru » dans la catégorie « fromage à pâte dure étranger »

Mention spéciale « hautement recommandé » dans la catégorie « fromage à pâte dure ouvert aux exposants étrangers »

Distinctions particulières

The Emmi Award : Meilleure **spécialité** étrangère de fromage à pâte dure

The LTS litman Trophy: Meilleure spécialité de fromage de l'année

Ces résultats confirment la bonne collaboration entre les différents partenaires de la filière du **Gruyère AOC**. Ils contribuent à véhiculer l'excellente image de nos fromages.

Encore toutes nos félicitations !

Le comité et les producteurs de la société de fromagerie de Châtonnaye, Sédeilles et Rossens VD



Le Conseil communal et le personnel communal vous souhaitent un très Joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année

2012